

certaines divergences d'opinions, accordera une plus grande liberté de pensée et d'action dans les affaires nationales, religieuses, politiques et autres. Cela est possible tant que nous avons sous les yeux, dans une ambiance de tolérance, un idéal national élevé de vérité et d'honneur.

M. J. E. FONTAINE (texte) : Monsieur l'Orateur, je me lève en ce moment parce que je crois que c'est le devoir de tous les membres de cette Chambre,—que ce soit le plus humble ou le plus éloquent,—d'exprimer ses vues sur la situation grave et extraordinaire où se trouve notre pays. En effet, le Gouvernement, depuis le commencement de la guerre, pour maintenir l'armée canadienne, a accumulé une dette de 2 billions. Toutes nos industries, occupées depuis quatre ans à faire des munitions, sont en suspens depuis que l'armistice est signée. Tout notre développement national est arrêté et, pour faire face à nos obligations, l'honorable ministre des Finances (sir Thomas White) lance dans le pays des emprunts et nous impose des taxes de toutes sortes et sous toutes formes. Monsieur l'Orateur, on a bien raison aujourd'hui de regretter toutes les dépenses inutiles et toutes les extravagances, pour ne pas dire plus, que le Gouvernement a faites et laissé faire durant la guerre. J'ai encore à la mémoire tous les rapports des enquêtes faites dans le département de la milice, alors sous la direction de l'honorable député de Victoria (sir Sam Hughes) qui démontrent que des sommes fabuleuses ont été dépensées inutilement.

Laissez-moi dire ici, monsieur l'Orateur, que tous les citoyens de ce pays voulaient faire leur part pour gagner la guerre et détruire à jamais le militarisme allemand. Je me rappelle encore les paroles de notre regretté et vénéré chef, sir Wilfrid Laurier qui, parlant au nom de l'opposition, déclarait que nous devions être prêts à faire n'importe quel sacrifice et que le Canada devait faire sa part pour l'humanité et la civilisation. Mais ceci ne comportait pas l'obligation d'enrichir les amis du gouvernement et de permettre à des manufacturiers de réaliser des bénéfices de cent et deux cents pour cent, comme il a été prouvé pour la compagnie Massey-Harris, la William Davis Packing Company, et bien d'autres que je n'ai pas à la mémoire. Ceci ne voulait pas dire qu'on permettrait à des compagnies de se former sans aucun capital pour réaliser des millions tel que l'International Arms & Fuses Co., l'Ammunition American Company. Ceci ne voulait pas

dire, non plus, qu'on permettrait aux spéculateurs et aux trusts de s'accaparer de tout ce qu'il y avait de vivres dans le pays pour forcer le consommateur à payer des prix exorbitants.

Vous allez me dire, monsieur l'Orateur, à quoi sert de rappeler tous ces souvenirs qui ne peuvent qu'augmenter l'irritation du peuple contre le Gouvernement. Si je le fais, c'est pour établir les responsabilités, afin que, quand l'histoire s'écrira, l'on sache quels ont été les meilleurs amis du pays, les meilleurs amis du peuple. Maintenant, qu'est-ce que le Gouvernement suggère et se propose de faire pour améliorer la situation? Nous venons d'entendre le discours du trône. Qu'y a-t-il? Des mots, des projets vagues, rien de pratique. On nous annonce une nouvelle franchise électorale. J'espère, monsieur l'Orateur, que l'on fera disparaître le plus tôt possible de nos statuts, cette loi malhonnête des élections en temps de guerre, qui a permis au Gouvernement d'union de se maintenir au pouvoir malgré la volonté du peuple. J'en appelle aux libéraux unionistes,—si toutefois leur alliance avec les conservateurs ne leur a pas fait perdre le sens de l'honneur et de la justice,—et j'espère que la nouvelle loi sera plus juste et plus équitable et qu'elle ne permettra pas la répétition des abus qui ont eu lieu lors des dernières élections.

On ne dit pas, dans ce discours du trône, qu'on va abolir cette loi dangereuse "des mesures en temps de guerre" qui donne au Gouvernement le droit de conduire le pays avec des arrêtés en conseil, et qui lui permet d'exercer la censure sur tous les journaux. Monsieur l'Orateur, que l'on fasse attention, que l'on n'attende pas trop longtemps, parce que le peuple est fatigué d'être conduit à coup "d'arrêtés en conseil". Le réveil commence à se faire, la presse et les corps publics demandent de revenir au Gouvernement par le peuple. Les sociétés ouvrières s'agitent. J'ai ici en main une résolution adoptée unanimement par l'association ouvrière de la ville de Hull, qui me demande de faire tout mon possible pour faire abroger cette loi du kaiser.

On parle de reconstruction, de démobilisation. Ah! la démobilisation! ceci comporte, n'est-ce pas, le retour au pays de tous ces vaillants soldats qui se sont couverts de gloire sur les champs de bataille, qui ont offert si généreusement leurs services pour la défense de la démocratie. Ceci comporte l'obligation du Gouvernement pour ceux qui sont en bonne santé de leur faciliter le